

120. Les membres du Sous-comité avaient appris par oui-dire que les détenus étaient enfermés presque en permanence dans des cellules exiguës et ils ont pu constater eux-mêmes que les gardiens ouvraient les portes des cellules de quelques pouces au maximum, même lorsqu'on a permis aux détenus de causer avec les députés. Ces derniers savaient que la plupart des détenus n'étaient pas dangereux et de fait, ils se sont par la suite entretenus avec eux dans leurs cellules. Toutefois, les représentants des détenus qui ont rencontré les membres du Sous-comité, ont été amenés menottes au poing et sous escorte; démonstration flagrante de l'exagération du danger par les gardiens.

121. Des témoins ont révélé que des gardiens avaient lancé du gaz sur des détenus et que malgré les exigences en matière d'hygiène et de sécurité, on ne leur avait pas permis de prendre une douche pour se débarrasser des résidus corrosifs. Des témoins, notamment des détenus victimes de ces incidents, ont révélé qu'on leur avait interdit de prendre une douche pendant les huit ou neuf jours qui avaient suivi l'incident; l'un d'eux a même souffert d'une infection grave du cuir chevelu et on a dû lui raser complètement le crâne.

122. Un autre détenu portant des ecchymoses a révélé qu'il avait été battu peu de temps avant par des gardiens, ceux là même qui, par ailleurs, constituaient des cas problèmes pour les autorités de l'institution. Les mêmes noms ont souvent été répétés.

123. Plusieurs jeunes gardiens qui s'inquiétaient de cette situation se sont entretenus en privé avec des membres du Sous-comité et ont déclaré qu'ils étaient prêts à faire leur travail mais qu'il y avait malheureusement quelques bandits dans le système qui vivaient de brutalité et de harcèlement; ces derniers incitaient même les détenus à prendre des otages pour ensuite être dans une meilleure situation pour négocier des salaires plus élevés. Ces gardiens craignaient de comparaître devant le Sous-comité parce que, comme les détenus, ils couraient le risque d'être battus.

124. M. Goulem a déclaré que plusieurs de ses employés étaient plus dangereux que les détenus eux-mêmes:

«Parfois, lorsque je suis dans mon bureau et qu'il y a deux surveillants à l'extérieur, je me demande, si je criais pour obtenir de l'aide, si cela ne prendrait pas beaucoup de temps avant qu'ils viennent. Je ne sais pas, cela dépend de qui il s'agit.» (13:89)

125. Paul J. Williams, directeur adjoint de la socialisation, faisant allusion aux nombreux conflits entre les détenus et les employés, entre les agents de sécurité et le directeur ou entre ce dernier et l'Alliance, conflits qui, en réalité, sont normaux compte tenu de la situation elle-même anormale, a déclaré ce qui suit:

«Ce que nous tentons de faire c'est de corriger les problèmes ici et là et, personnellement, en me fondant sur mon expérience, je crois que c'est une situation qui ne peut être corrigée mais qu'il faut éliminer. Je trouve que la situation actuelle est inhumaine, irréaliste, arbitraire et potentiellement très dangereuse. Certains commentaires exprimés par mon personnel par exemple, les psychologues, les préposés au classement, les travailleurs sociaux qui remettent en question leur rôle ici me font dire honnêtement que je ne vois pas quel est le rôle d'un psychologue professionnel, d'un préposé au classement qui a reçu une formation professionnelle ni celui d'un travailleur social quand les circonstances se présentent. Je dois dire la même chose pour bien d'autres personnes qui ont reçu une formation professionnelle ou non. Un des députés, je ne me